



Le Maire

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves de :

- l'Ecole Maternelle René Cassin
- l'Ecole Elémentaire Louise Michel
- l'Ecole Privée Sainte-Anne

Le 06 juillet 2017

N/Réf. : DR/2017/07/0526

**Objet** : Transport Scolaire année 2017/2018.

Madame, Monsieur,

Le service de transport scolaire SAINT-JEAN / LUBAC concernant les enfants Muzolais de **3 ans et plus**, domiciliés à **3 km et plus** de l'un des établissements scolaires, publics ou privé, est reconduit cette année, dès le **4 septembre 2017**, selon les conditions ci-après :

- une personne accompagnatrice sera présente au départ, durant le trajet et à la descente du car ;
- les points de ramassage et les horaires établis par le Département, organisateur du transport scolaire, sont joints en annexe ;

Il est rappelé que l'inscription peut se faire directement par internet en se connectant sur [www.ardeche.fr](http://www.ardeche.fr) / rubrique transports / transports scolaires.

En parallèle, vous devrez également inscrire votre(vos) enfant(s) sur le portail famille du logiciel périscolaire (<http://stjeandemuzols.inforoutes.fr>) via un identifiant et code d'accès qui vous seront communiqués par le Syndicat Mixte des Inforoutes.

Pour des raisons de sécurité, ce service doit être utilisé de façon régulière par votre enfant. **Tout changement devra être impérativement apporté sur le portail famille la veille jusqu'à 22 h 30 pour le lendemain matin et soir.** A noter également : **tout enfant de classe maternelle non accueilli par sa famille au point de dépose habituel sera ramené à la garderie scolaire municipale (école maternelle René Cassin 2, rue des Ecoles).** Bien entendu, le temps de garderie sera facturé au tarif en vigueur.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,



André ARZALIER



MAIRIE : ☎ 04.75.08.09.79

Fax : 04.75.08.77.42 - E-mail : mairie : [mairie@saint-jean-de-muzols.fr](mailto:mairie@saint-jean-de-muzols.fr)

Toute correspondance doit être adressée de façon impersonnelle à Monsieur le Maire  
2-4 Chemin de Martinot - 07300 SAINT-JEAN-DE-MUZOLS

**Pour information : Horaires 2016-2017**

**SAINT-JEAN-DE-MUZOLS  
POINTS DE RAMASSAGE - LES CARS DU VIVARAIS**

<b>COMMUNE</b>	<b>POINTS D'ARRET</b>	<b>L M J V</b>
----------------	-----------------------	----------------

<b>ALLER</b>
--------------

SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Les Pottes	<b>08:00</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Lubac Centre	<b>08:01</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Chemin de Lubac	<b>08:03</b>
LEMPS	Picatou	<b>08:04</b>
LEMPS	Crst Brouty	<b>08:06</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Impasse de Lubac	<b>08:07</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Luc	<b>08:09</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Crst Brutia	<b>08:10</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Moreau	<b>08:10</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Crst Givat	<b>08:11</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Camping Castelet	<b>08:12</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Blanchard	<b>08:15</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Ecole Privée	<b>08:20</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Ecole Primaire	<b>08:25</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Ecole Maternelle	<b>08:30</b>

<b>RETOUR</b>
---------------

<b>COMMUNE</b>	<b>POINTS D'ARRET</b>	<b>L M J V</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Ecole Privée	<b>16:25</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Ecole Primaire	<b>16:28</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Ecole Maternelle	<b>16:35</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Blanchard	<b>16:39</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Camping Castelet	<b>16:44</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Crst Givat	<b>16:45</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Moreau	<b>16:46</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Crst Brutia	<b>16:47</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Luc	<b>16:47</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Les Pottes	<b>16:48</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Lubac Centre	<b>16:49</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Chemin de Lubac	<b>16:51</b>
LEMPS	Picatou	<b>16:52</b>
LEMPS	Crst Brouty	<b>16:54</b>
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Impasse de Lubac	<b>16:55</b>